

# Permis octroyé pour 44 nouveaux logements à Rocourt

LIÈGE

Tout comme pour la transformation d'une salle de spectacle en logements à Chênée.

**O**n le sait, d'ambitieux objectifs ont été fixés par la Ville de Liège et son arrondissement en matière de logements... face à la croissance démographique et aux enjeux sociétaux et urbanistiques en province de Liège en effet, la métropole liégeoise a fixé à la barre à 45 000 nouveaux logements à créer d'ici 2030... dont 15 000 rien qu'à Liège. Les 30 000 autres devant être répartis entre la proche périphérie et le reste de l'arrondissement.

Depuis le début de la législation, l'échevine de l'Urbanisme, Christine Defraigne, dit dès lors rester attentive aux projets de logements... dans le respect des règles urbanistiques et du patrimoine.

## Deux immeubles

Aujourd'hui, c'est l'ancien site "Mobiroc" situé à Rocourt, chaussée de Tongres, qui est en passe d'être réhabilité en deux immeubles à appartements et bureaux. En effet, suite à la clôture de l'enquête publique, le collège communal vient de rendre un avis favorable conditionnel sur la demande de réalisa-

tion d'un ensemble de deux immeubles à appartements, chaussée de Tongres, 421 à 433. Cette demande prévoit la construction de deux immeubles, dont un à rue comprenant 924 m<sup>2</sup> de bureaux et 12 logements; l'autre immeuble à l'arrière du premier comprendrait 32 logements et un local à vélo pour minimum 59 places. Ces 44 logements sont répartis en 8 x 1 chambre et 4 x 2 chambres pour l'immeuble à rue et 3 x 1 cham-

bre, 22 x 2 chambres et 7 x 3 chambres pour l'immeuble à l'arrière. Pour l'échevine, ce type de projet "permettra d'offrir différents types de logements, pour différents types de profils d'occupants".

**"Différents types de logements pour différents types de profils d'occupants."**

Et d'insister également sur "la verdurisation dans les projets urbanistiques". Le promoteur devra planter 32 arbres de taille et d'essence différentes.

Le collège communal a octroyé un permis pour la transformation d'une ancienne salle de spectacle. Cette salle réhabilitée, située rue du Presbytère, 19 à Chênée, accueillera 4 appartements avec au rez-de-chaussée: un parking pour 3 véhicules et un espace pouvant contenir 8 vélos, le local à poubelles et le hall d'entrée; au 1<sup>er</sup> étage: un appartement de 3 chambres de 126 m<sup>2</sup>; aux 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages: un appartement 2 chambres par niveau de 126 m<sup>2</sup>... Vu la situation, l'accent a volontairement été mis sur le deux-roues.

M.B.



Le promoteur devra, à la demande de la ville, planter 32 arbres de taille et essence différentes. © D; R;